



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Comité Syndical du 29 janvier 2024

DCS n°2024-05

Date de convocation :
15 janvier 2024

Délégués en
exercice : 48

Titulaires : 23
Suppléants : 6
Absents non
remplacés : 19

Quorum : 25

Votants : 29

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf janvier, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon, au nombre prescrit par la loi. La Présidence de la séance est assurée par Stéphane GARCIA, le 1^{er} Vice-Président pour la première partie du Comité Syndical et la mise au vote des délibérations suivantes.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Paul Roger GONTARD, M. Steve SOLER, Mme Jeanine DRAY, Mme Annick DUBOIS, M. Pierre JOUVENAL, M. Michel BERARDO, M. Jacques DEMANSE, Mme Nathalie LE GOFF, M. Michel TERRISSE, M. Christian GROS, M. Stéphane MICHEL, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, M. Stéphane GARCIA, M. Nicolas PAGET, Mme Claudine MAFFRE, M. Thierry VERMEILLE, M. Xavier MARQUOT, M. Denis SABON, M. Fabrice LEAUNE, M. Pascal CROZET, M. Marc GABRIEL, Mme Patricia LISPAL-GONDRAN, Mme Florence GOURLOT.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Daniel BELLEGARDE représenté par Mme Dominique ANCEY
M. Franck JOUSSELIN représenté par M. Grégoire SOUQUE
M. Michel DOUCENDE représenté par M. Jean-Marc BORIE
M. Jean BERARD représenté par Mme Chantal GONNET OLIVI
M. Christophe REYNIER-DUVAL représenté par M. Mariel MARTIN
Mme Christine LANTHELME représentée par Mme Annie AVON

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Mme Cécile HELLE (Excusée), M. Joël PEYRE (Excusé), M. Claude MOREL (Excusé), Mme Aurore CHANTY (Excusée), M. Patrick SUISSSE (Excusé), M. Patrick SANDEVOIR (Excusé), M. Serge MALEN (Excusé), M. Yvan BOURELLY (Excusé), M. Joël GUIN (Excusé), M. Hervé BERENGUER (Excusé), M. Jean Claude RUSCELLI (Excusé), M. Fulgencio BERNAL (Excusé), M. Didier CARLE (Excusé), M. Claude AVRIL (Excusé), M. Jean-Pierre FENOUIL (Excusé), M. Yann BOMPARD (Excusé), Mme Christine WINKELMANN (Excusée), M. Louis DRIEY (Excusé), Mme Pascale BORIES (sortie),

Secrétaire de séance : Mme Jeanine DRAY

OBJET : Compte Administratif – Exercice 2023

Rapporteur : Stéphane Garcia



Conformément au CGCT, la Présidente, Madame Pascale BORIES, est invitée à quitter la salle.

L'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la présentation annuelle du Compte Administratif à l'Assemblée délibérante. Celui-ci est débattu et soumis au vote, après avoir arrêté le Compte de Gestion de l'exercice clos. C'est l'occasion pour le Syndicat Mixte de rendre compte plus largement de sa situation financière.

Le Compte Administratif 2023 retrace l'exécution budgétaire de l'ordonnateur dans le cadre des autorisations de dépenses et de recettes inscrites dans le Budget 2023

Les résultats du Compte Administratif 2023 sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	527 136,28 €
Recettes	644 666,98€
Résultat de clôture de la section de fonctionnement pour l'exercice 2023	+ 117 530,70 € *dont 1 781,30 € de reprise de résultat de l'exercice antérieur

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	204 519,00 €
Recettes	535 267,60 €
Résultat d'investissement de l'exercice 2023	+ 100 319,47 €
Excédent de clôture d'investissement 2022	+ 230 429,13 €
Résultat de clôture de la section d'investissement pour l'exercice 2023	+ 330 748,60 €



Détail section de Fonctionnement :

SM du Bassin de Vie d'Avignon - Budget SMBVA - CA - 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	150 000,00	75 029,03	768,00	0,00	74 202,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	180 000,00	143 701,00	0,00	0,00	38 299,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	145 000,00	137 589,95	0,00	0,00	7 410,05
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		475 000,00	356 319,98	768,00	0,00	117 912,02
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		475 000,00	356 319,98	768,00	0,00	117 912,02
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat ³ ordre transfert entre sections (2)	170 048,30	170 048,30			0,00
043	Opérat ³ ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		170 048,30	170 048,30			0,00
TOTAL		645 048,30	526 368,28	768,00	0,00	117 912,02
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		⁽³⁾ 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	30,41	0,00	0,00	-30,41
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	629 608,00	629 608,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,18	0,00	0,00	-0,18
Total des recettes de gestion courante		629 608,00	629 638,59	0,00	0,00	-30,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	338,09	0,00	0,00	-338,09
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		629 608,00	629 976,68	0,00	0,00	-368,68
042	Opérat ³ ordre transfert entre sections (2)	13 659,00	12 909,00			750,00
043	Opérat ³ ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		13 659,00	12 909,00			750,00
TOTAL		643 267,00	642 885,68	0,00	0,00	381,32
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		⁽³⁾ 1 781,30				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).



Détail section d'Investissement :

SM du Bassin de Vie d'Avignon - Budget SMBVA - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	485 587,37	191 610,00	53 702,50	240 254,87
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 300,00	0,00	0,00	32 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	617 887,37	191 610,00	63 702,60	272 664,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	617 887,37	191 610,00	63 702,60	272 664,87
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	13 659,00	12 909,00		750,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	13 659,00	12 909,00		750,00
	TOTAL	631 546,37	204 519,00	63 702,60	273 414,87
	Pour information	(2) 0,00			
D 001	Soldes d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	23 703,00	27 444,23	0,00	-3 741,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	107 345,84	107 345,84	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	131 048,84	134 790,17	0,00	-3 741,23
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	131 048,84	134 790,17	0,00	-3 741,23
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	170 048,30	170 048,30		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	170 048,30	170 048,30		0,00
	TOTAL	301 097,24	304 838,47	0,00	-3 741,23



Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(7) 230 428,13			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RF 021 ; DV 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DV 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annuels.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A0).

(7) Le compte 1088 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Restes à Réaliser

Il y a des restes à réaliser en dépenses d'investissement d'un montant de 53 702,50 €

Considérant que Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'exercice 2023 sont concordants,

Considérant que le Bureau réuni le 15 janvier 2024 s'est positionné favorablement sur l'adoption du Compte Administratif 2023,

Considérant que le quorum est atteint et qu'en conséquence la validité des délibérations est assurée,

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- ADOPTE le Compte Administratif 2023 tel qu'annexé à la présente délibération,
- DÉCLARE que les opérations de l'exercice 2023 sont définitivement closes.

La délibération est adoptée.

Vote du Comité :

- POUR : 29
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

La Présidente,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

La Secrétaire de séance
Jeanine DRAY

Le 1^{er} Vice-Président
Stéphane GARCIA